

Particuliers

Demande d'inscription sur la liste électorale consulaire (article L30 du code électoral) (Formulaire)

[Accéder au Formulaire \(https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/recours_formulaire_article_L_30_code_electoral_cle0cb6b3.pdf\)](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/recours_formulaire_article_L_30_code_electoral_cle0cb6b3.pdf)

Permet à un citoyen **français** de s'inscrire sur une liste électorale consulaire lorsqu'il se trouve dans une

[situation particulière \(https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F35050\)](https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F35050)

(déménagement, jeune de 18 ans, droit de vote recouvré, acquisition de la nationalité française...) visée par l'article L.30 du code électoral.

À savoir

Pour vous inscrire sur une liste électorale consulaire et voter lors des élections européennes 2024 depuis l'étranger, vous devez utiliser ce formulaire papier et vous rendre à votre ambassade ou au consulat au plus tard :

- › Le 29 mai 2024, si vous votez en zone Amérique Caraïbes
- › Le 30 mai 2024, si vous votez dans le reste du monde

Ce formulaire doit être renseigné et complété avec des documents justificatifs.